

**Compte rendu**

**Réunion plénière Comité d'habitants Barnier Crozes Pielles  
Le 12 février 2025 à 18h30, Maison des projets et de la citoyenneté**

Elus	L. Linares	2 <sup>e</sup> vice-président de Sète Agglopôle Méditerranée, conseiller municipal délégué à l'aménagement durable et à la transition démocratique
	J.L. Bonneric	Conseiller municipal délégué à la ville citoyenne
	F. Aloy	Conseiller municipal délégué à l'urbanisme, à l'aménagement et au développement économique
Cabinet du maire	F. Palau	Directeur adjoint de cabinet
Administration	S. Durand	Directrice écocitoyenneté
	C. Guesnier	Chargé de la participation citoyenne
Habitants	26 personnes	Dont 2 animateurs référents

Ordre du jour :

1. Retours sur les demandes émises précédemment (Ville)
2. Ordre du jour proposé par le comité d'habitants
3. Sujets proposés par la Ville

**1. Retours sur les demandes émises précédemment (Ville)**

**1.1 Sécurité mobilités douces le long du BUC**

Le manque d'une glissière sur le BUC au niveau de l'entreprise Zaragoza avait été plusieurs fois constaté par les membres du comité d'habitants. Les élus informent que la mise en place d'un barriérage pour sécuriser ce passage a été enfin réalisée.

**1.2 Régulation de la vitesse**

Afin de réguler la vitesse en entrée Est de la ville (section BUC), les élus informent qu'un système de feux intelligents (passage au rouge si vitesse > 30km/h) va être installé. La réception de ces feux est programmée courant février, pour une mise en fonctionnement prévue en mars.

Les élus indiquent que pour les autres demandes qui avaient été émises au sujet de la régulation de la vitesse (quartier des Pielles notamment), la Ville les a inscrites dans le cadre du plan action voirie 2025.

**1.3 Implantation d'une aire de jeux pour enfants quartier des Pielles**

Les élus informent de l'implantation d'une nouvelle aire de jeux pour enfants qui se situera dans l'angle mitoyen au cabinet médical. Sa mise en place est prévue dans le courant de l'année 2025 par le gestionnaire du quartier, Hérault logement.

#### **1.4 Rue du Souffre : difficultés mobilité partagée**

Les élus expliquent que la Police Municipale effectue un travail de prévention et de pédagogie pour réguler les usages sur cette voie et aux alentours, en réponse notamment à l'augmentation du nombre de véhicules liée à la fréquentation de la mosquée.

Les membres du comité rappellent que c'est une voie difficile pour la circulation piétonne du fait du stationnement de véhicules de part et d'autre de la chaussée. Les habitants signalent également la présence de nombreux nids de poule, particulièrement sur l'impasse Nicolas Cugnot. Ils demandent d'enlever quelques potelets qui limitent la circulation piétonne et empêchent le passage des services de nettoyage dans cette impasse.

## **2. Ordre du jour proposé par le comité d'habitants**

### **2.1 Retours de la réunion entre les Habitants des Pielles et Hérault Habitat**

M. Aloy fait un point de situation relatif à la rencontre entre les habitants des Pielles et Hérault Habitat qui a eu lieu fin octobre. Il avait été décidé d'effectuer des interventions dans un délai de six mois. M. Aloy confirme que ces travaux seront achevés d'ici mi-mars. Notamment un passage piéton a déjà été réalisé et le second sera bientôt matérialisé.

- Dans le virage, à l'intersection du boulevard des républicains espagnols et de la rue de l'œuvre au noir, un marquage au sol, de type triangle, va délimiter les 2 sens de circulation.

- Au niveau de la sortie du magasin Netto, les places de part et d'autre vont être supprimées pour améliorer la visibilité. De même que la place à l'entrée. Un plateau traversant sera installé pour résoudre la problématique de la vitesse des véhicules provenant de l'avenue des justes.

Les habitants indiquent que les conteneurs à poubelle sont insuffisants à ce jour.

L'élu informe que des conteneurs enterrés seront installés, sous 6 mois, face à la résidence Joséphine Becker.

Les élus expliquent que l'achat en caméras mobiles est inscrit en investissement, au budget 2025, afin de procéder à des sanctions quand cela se justifie. La sanction participe à la pédagogie. Il s'agit d'un test et la Ville espère des résultats probants. Pour information, la verbalisation est rendue possible par l'identification des plaques minéralogiques seulement.

Les habitants questionnent sur l'amélioration de la végétalisation des noues. M. Aloy répond qu'un travail sur le sujet a été demandé au service espaces verts d'Hérault logement qui va faire des propositions. Il ajoute que des ganivelles vont être installées sous les deux pins, proches de la résidence Joséphine Baker.

Une habitante signale que ce pin doit également être taillé car les branches atteignent les fenêtres, désormais.

Concernant la problématique des voitures ventouses, un travail a été réalisé par les services. En cas de constat de nouveau problème, vous pouvez appeler la police municipale qui viendra procéder à un marquage au sol afin d'attester de l'infraction. La police ne peut pas intervenir (et procéder à un éventuel enlèvement du véhicule par la fourrière) sans preuve d'un stationnement supérieur à 7 jours.

## **2.2 Présentation du document "martyre" "STOP aux INCIVILITES"**

Le comité habitants présente le document "martyre" "STOP aux INCIVILITES". Il a fait l'objet d'échanges lors de réunions régulières et a été construit dans la continuité du travail amorcé sur la sécurité routière. Ce document est partagé et sert de base au débat. Le document est largement distribué aux habitants qui sont invités à y réagir afin de formuler des propositions pour la Ville.

Les élus expliquent qu'un travail est en cours au niveau des services pour mener une réflexion autour des questions sécuritaires, notamment sur les sujets de mobilité (le projet de zone 30 est en débat).

Les élus proposent de travailler sur ces sujets à la réunion inter-comités prévue au printemps (cf ci-dessous). La proposition est accueillie très positivement par les membres du comité qui rappellent qu'ils sont demandeurs de rencontre de ce type de longue date.

Les élus précisent qu'il n'y a jamais eu de volonté de limiter les relations entre les comités. L'intention était de ne pas multiplier les réunions pour lister des actions que les services ne seraient pas en capacité de réaliser. Point qui a été par le passé à l'origine de beaucoup de frustrations. Nous pensons désormais être en capacité pour organiser cette réunion au printemps.

## **2.3 Préparation fête du printemps – 27 avril 2025**

Afin de préparer cette manifestation, le comité s'est réuni en réunion régulière le 15 janvier 2025 et a souhaité inviter l'association « La Roue libre de Thau » pour mener des ateliers de réparation et de parcours cycliste ainsi qu'une bourse aux vélos.

Les membres veulent toujours promouvoir les métiers de l'artisanat et informent qu'une trentaine d'exposants est déjà inscrit. De nombreux ateliers seront proposés gratuitement aux enfants. (ex : trampoline, atelier créatif, atelier maquillage, pêche aux canards).

Les exposants proposant de la restauration sont tous favorables pour participer à nouveau, de même que la majorité des artisans. La vente de fleurs et de plantes sera plus importante sur cette édition. Le choix de l'animation musicale n'a pas encore été arrêté. Les organisateurs sont à la recherche d'idées pour animer le début d'après-midi souvent plus calme.

Des habitants débattent sur l'opportunité d'utiliser cette plage horaire pour mener un temps pédagogique autour du bien vivre ensemble.

## **2.4 Participation du comité aux 10 ans de la médiathèque**

Les membres du comité habitants vont participer à la réalisation d'une chanson proposée par la médiathèque lors de son 10<sup>ème</sup> anniversaire, le samedi 8 mars.

## **2.5 Préparation fête du quartier Barnier Crozes Pielles en septembre**

Comme l'année passée, le comité souhaite organiser la fête du quartier en partenariat avec la médiathèque lors d'un événement de rentrée qui lance la réouverture officielle de l'établissement. Il est probable que la date soit arrêtée au second samedi de septembre. L'animation sera limitée à la pause méridienne suite à la déception de l'an passé avec très peu de monde en soirée.

La Ville rappelle que lors de cet événement le comité habitants vient s'adosser à une manifestation proposée par la médiathèque, notamment avec la mise en place de jeux en bois pour enfants. Les membres répondent que le maintien des jeux n'est pas confirmé par la médiathèque, du fait de leur déploiement lors des actions autour de leur anniversaire.

Les élus soulignent que l'agglomération va être questionnée sur les moyens supplémentaires qui étaient prévus à l'occasion des 10 ans.

### **3. Sujets proposés par la Ville**

#### **3.1 Proposition d'une rencontre inter-comités au printemps 2025 : retours d'expérience (réactualisation charte) / (re)formation des animateurs**

La Ville propose des ateliers inter-comités au printemps. Après 3 ans d'existence, les élus souhaitent organiser un temps de rencontres et d'échanges afin de réaliser un bilan partagé à partir du retour d'expériences des membres. Ce sera l'opportunité de réactualiser la charte des comités habitants, de questionner les modes de fonctionnement et de (re)former les animateurs référents. Ce point d'étape permettra d'améliorer les usages entre les membres et de favoriser les liens entre les animateurs référents et les services de la Ville.

Il est envisagé d'organiser un moment convivial sur une journée ; la matinée serait dédiée à un retour sur le fonctionnement des comités et l'après-midi consacré davantage à la thématique plus globale de la citoyenneté.

#### **3.2. Lutte contre la vitesse : priorité du plan action voirie 2025**

La Ville veut entreprendre une démarche de lutte contre la vitesse en faisant évoluer ses aménagements. L'idée est de ne pas recourir systématiquement aux dispositifs de ralentissements habituels comme les coussins berlinois ou les dos d'âne mais de réfléchir à des aménagements plus conséquents et plus efficaces, comme des rétrécissements de voies par exemple. Les remontées des usagers sur les zones à fort enjeu seront précieuses et un travail cartographique peut être mené en lien avec le service participation citoyenne. La démarche plus collaborative doit permettre de prioriser les actions à mener dans le plan voirie 2025-2026.

Il s'agit aussi, parallèlement, de faire évoluer les pratiques des services municipaux pour travailler davantage avec les habitants pour mettre à profit leur expertise d'usage.

Les membres font remonter aussi le non-respect des panneaux de signalisation et la circulation des trottinettes électriques. Plus globalement, l'usage partagé des trottoirs pose problème.

Sur les questions de mobilités au sens plus large, le sujet va être traité avec le comité des sages qui souhaite s'en emparer en priorité. En parallèle, la Ville souhaite réinterroger le schéma mode doux, mis en place il y a plusieurs années, en lien avec le plan local de déplacement initié à la fin du dernier mandat.

Ces réflexions sont traversées par un projet de ville apaisée, avec en débat, la question de la généralisation des zones 30 notamment.

#### **3.3. Budget participatif : Projet armoires à livres**

M.Soutade, lauréat du budget participatif 2024, concernant l'enveloppe à 30 000€, présente son projet d'implantation d'armoires à livres dans les quartiers. A partir de ses idées, une démarche de co-construction avec les services municipaux s'organise. Une première réunion va bientôt avoir lieu ; l'idée est d'uniformiser ces armoires sur la ville en permettant une déclinaison selon la spécificité des quartiers. Le budget permet l'achat de structures de qualité.

La liberté est laissée à chaque comité habitant de déterminer les emplacements. Il est prévu deux armoires par comité habitants pour commencer.